



CENTRES DE LOISIRS, ENFANCE

Une nouvelle convention entre 42 communes du Grand Périgueux et la CAF

Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux ainsi que 2 représentants de la CAF Dordogne, Michel Beylot, Directeur et Marilyn Arnaud, Présidente, ont signé une convention pour mener ensemble des projets autour de la parentalité et la famille. La Convention Territoriale Globale (2020-2026) place les habitants de l'agglomération et particulièrement les familles, au cœur de ce dispositif.

Publié le 27 mars 2023

Une convention entre le Grand Périgueux et la CAF

Pourquoi cette convention ?



Aujourd'hui, les gens quittent les centres-villes au profit des communes de périphérie. Ils s'installent dans une troisième ceinture mais veulent les mêmes services" précise Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux.

Une convention a été signée entre le Grand Périgueux et la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (2020-2026).

Quels objectifs ?

- › Partager des diagnostics, des plans d'actions pour renforcer l'efficacité des services mis en place pour les habitants.
- › Travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire, les municipalités, les professionnels et les associations sur des sujets concernant plus particulièrement l'enfance et la petite enfance puisque la parentalité est au cœur du dispositif

Des actions dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG)

La CTG, qu'est-ce que c'est ?

- › La Convention Territoriale Globale est une démarche partenariale entre la communauté d'agglomération et la CAF.
- › Elle vise à proposer une offre de services en parfaite adéquation avec les besoins du territoire et des habitants. C'est pourquoi, elle s'appuie sur un diagnostic. Il a été réalisé en 2022 lors de multiples échanges entre les communes, les acteurs du territoire et le Grand Périgueux.

Quelles priorités ?

Les priorités de la Convention Territoriale Globale signée entre le Grand Périgueux et la CAF s'articulent autour de plusieurs priorités :

- › la couverture des besoins en services aux familles sur l'ensemble du territoire
- › l'accès à l'offre pour tous
- › la coordination favorisant l'échange et les actions partagées entre les acteurs du territoire



La création de centres de loisirs au Change et à Antonne et Trigonant est un exemple de projet qui sera mené par le Grand Périgueux et la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (2020-2026).



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[› CONTACT](#)